

Entre deux drapeaux et deux cultures, des élèves du lycée français de New York posent avec leurs parents dans le hall de l'école.

Francophonie

New York: à l'école de l'exception française

Le 20 mars aura lieu la Journée internationale de la Francophonie. Fer de lance du rayonnement de notre culture, le réseau de lycées français à l'étranger. Dont celui de New York, ville fief du monde anglo-saxon.

De notre envoyée spéciale Martine Betti-Cusso

heval de Troie au cœur de l'Upper East Side de Manhattan, près de Central Park, le lycée français de New York se repère à son double drapeau - français et américain - qui flotte au-dessus de la porte d'entrée. Ici, le tableau d'honneur affiche 100 % de réussite au bac, avec, en 2003, 60 % de mentions. On se presse pour y inscrire son enfant malgré des frais de scolarité élevés : de 10 400 à 14 300 euros par an. Plus

qu'une institution, c'est un must. Thierry Breton, notre nouveau ministre de l'Economie et des Finances, y a enseigné les mathématiques. Dominique de Villepin, Amélie Nothomb et d'autres figurent parmi les anciens élèves. Aujourd'hui, les enfants de nombreuses personnalités du monde du spectacle ou de l'économie y sont scolarisés.

Dans un joyeux brouhaha où l'anglais le dispute au français, enfants et adolescents (de la mater-

nelle à la terminale) se pressent pour rejoindre les salles de classe. L'uniforme de rigueur - cravate bleu marine, chemise blanche sur pantalon gris pour les garçons, jupe ou pantalon gris pour les filles - est interprété plus ou moins audacieusement par les plus grands. Mais l'audace a ses limites : une cravate négligemment nouée passe encore, mais une chemise qui pendouille entraîne un rappel à l'ordre des surveillants. De leur côté, les adolescentes respectent le plissé de la jupe... mais la portent le plus court possible. Dans le hall, les élèves s'interpellent, tandis que d'autres, installés dans les confortables fauteuils de la bibliothèque, se plongent consciencieusement dans les grands classiques... de la bande dessinée : Gaston Lagaffe, Lucky Luke, Astérix.

Le bâtiment est neuf. Il a coûté 93 millions d'euros. Jacques Chirac est venu l'inaugurer en 2003. Si les parents gardent la nostalgie des anciens locaux, classés mais vétustes, leurs enfants goûtent la modernité de leur nouvelle école, qui leur offre deux gymnases, un auditorium et une salle de spectacles. Las, victime de son succès - ou pour cultiver l'élitisme -, l'établissement est déjà trop petit. Concu pour accueillir 1 210 élèves en 2010, il en compte déjà 1 175. Autant dire que les places sont disputées, surtout en maternelle où 107 demandes sont acceptées sur 250 petits candidats.

Les cours se déroulent en francais, mais la langue officielle des couloirs reste celle de Shakespeare, pardon, celle de Woody Allen. Une tolérance récente. Il y a encore



Dès la maternelle, les enfants sont formés au bilinguisme avec un enseignant pour le français et un autre pour l'anglais.



Sur le toit de l'immeuble : la cour de récréation. L'école fondée en 1935 a vendu ses anciens locaux (45 millions d'euros) qui donnaient sur Central Park.



Clélia est française mais vit à New York. Elle veut lire Molière dans le texte et communiquer sans difficulté avec sa grand-mère qui habite la France.

Des écoles pour ambassades

e lycée français de New York est l'un des 413 établissements, publics et privés, que compte le réseau des lycées français à l'étranger. Présentes dans 110 pays, ces écoles scolarisent 230 000 élèves (dont 57 % d'enfants étrangers). Coordonnées par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), 200 sont conventionnées (l'AEFE peut affecter et rémunérer des enseignants et attribuer des subventions), 70 sont en gestion directe (soit par l'AEFE soit par la mission laïque), 140 sont simplement homologuées (l'AEFE verse uniquement des bourses aux élèves), comme c'est le cas du lycée de New York. Les frais de scolarité sont très variables : de 53 euros pour le lycée français de Dakar à 18 000 euros pour le lycée de San Francisco. Ce réseau réputé pour la qualité de son enseignement est aussi critiqué. On lui reproche un manque d'ouverture dans ses programmes et, pour certains, la vétusté des locaux. En novembre dernier, Xavier Darcos, ministre de la Coopération et de la Francophonie, a présenté un plan d'action qui vise notamment à instituer des bacs binationaux et à faciliter les investissements de l'AEFE. C'est l'influence et la présence de la France à l'étranger qui sont en jeu. M. B.-C.

A lire : les témoignages recueillis par Nadine Vasseur dans son livre la Leçon de français (Actes Sud), qui montrent l'attachement des élèves étrangers pour la culture française.

quelques années, l'anglais n'était pas autorisé au sein de l'établissement. Il faut dire que 55 nationalités s'y côtoient. Pour une majorité, 60 % environ, ce sont des enfants de parents français expatriés ou de couples mixtes. Les 40 % restants sont américains (27 %) ou d'autres nationalités. Un chiffre plutôt positif pour la francophonie, preuve que notre éducation s'exporte bien.

Bernard et Sylvia sont brésiliens, banquiers et tous deux anciens élèves des écoles françaises au Brésil. Outre l'attachement qu'ils éprouvent pour notre système éducatif, c'est le pragmatisme qui a guidé leur choix : « Quel que soit l'endroit où l'on se trouve dans le monde, il y a une école française, et les enfants peuvent sans problème passer d'un établissement à l'autre. » Perla et Richard, couple américain, ont choisi le lycée français pour «sa richesse culturelle et l'esprit de tolérance qui règne dans l'établissement », mais aussi pour que leur fille, Geneviève, soit bilingue. De fait, le bilinguisme, rare aux Etats-Unis, devient une exception cultivée par l'élite new-yorkaise. Mais ce qui est rare est cher. Et l'option « français première langue » exige un investissement. Perla a embauché un tuteur pour aider sa fille à faire ses devoirs, ne pouvant la soutenir elle-même.

Mais attention, le microcosme francophone ne doit pas jouer l'hermétisme culturel. « Notre contribution au rayonnement de la francophonie, explique Yves Thézé, le proviseur, c'est de montrer une France qui n'est pas fermée sur ellemême et parle une autre langue que le français. Nos écoles ont longtemps vécu sur leurs lauriers, au risque d'être rattrapées par la concurrence des établissements anglo-saxons. Nous voulons que ce lycée soit une institution qui s'adapte à la culture américaine. »

S'adapter au monde anglo-saxon pour mieux diffuser la langue française. Ce n'est plus « l'exception française », mais un autre *french paradox*. Le lycée a ainsi aménagé ses programmes d'histoire et de géographie pour y intégrer des connaissances propres aux Etats-Unis, offrant le choix aux élèves de sixième et de quatrième de cours d'histoire dans les deux langues. L'anglais, enseigné en maternelle,

est renforcé durant le cursus. Le proviseur envisage aussi de proposer dès le CE2 des cours d'espagnol ou de chinois... Mais au-delà de l'enseignement, c'est aussi la pédagogie qui prend la couleur locale : activités extrapédagogiques, bénévolat dans des services communautaires, heures de dialogue, en dehors des cours, entre professeurs et élèves, sans oublier la cérémonie de graduation à la fin de chaque année...

« Le babut est plus ouvert, témoigne Fabiana, 16 ans, recrue parisienne arrivée en septembre dernier. On communique facilement avec les profs, les efforts sont valorisés. On nous encourage à prendre la parole », et, ajoute Romain, « le lycée nous prépare aussi bien au bac français qu'aux diplômes américains ».

Une élite de citoyens du monde

Outre les 123 enseignants, une conseillère d'orientation a été recrutée pour promouvoir le lycée français auprès des meilleures universités. Résultat : deux élèves sont rentrés récemment à Harvard, le saint des saints. Un succès qui a fait son effet : seuls 6 ou 7 élèves ont quitté l'école à l'entrée de la high school (équivalant à la troisième) l'année dernière pour intégrer une autre école afin de se préparer à l'entrée à l'université, contre 15 en 2001.

Le challenge est de former une élite de « citoyens du monde ». Mais c'est peut-être aussi là que le bât blesse. Tous les Français expatriés ne peuvent prétendre y scolariser leurs enfants, compte tenu des frais qui sont parmi les plus élevés du réseau. En 2004, seuls 94 élèves français ont bénéficié de la bourse versée par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) pour un montant global de 890 000 euros. A cette somme s'ajoutent la bourse de l'école (417 000 euros pour 113 élèves), mais qui n'est allouée qu'à partir de la deuxième année d'inscription, et pour 27 élèves, la bourse de la francophonie.

Géré comme une entreprise, le lycée français est un établissement privé qui ne reçoit aucune subvention. Condamné à être rentable, ce fleuron de la francophonie n'est pas un service public. ■